

Conditions générales

Art. 01 - Le versement de la taxe d'inscription permet au stagiaire de participer activement à un cours. Ceci donne lui droit aux entrées gratuites à tous les concerts et expositions organisés dans le cadre de l'Académie d'été Europa Musa, ainsi qu'aux conditions spéciales d'hébergement réservées aux stagiaires.

Art. 02 - Les participants doivent adresser leur bulletin d'inscription et un chèque ou un virement libellés en Euros, soit du montant total de la formule choisie, soit d'un acompte fixé à 100 (cent) euros.

Art. 03 - Le versement de l'acompte rend l'inscription définitive. Les inscriptions seront prises jusqu'au début des stages, dans la limite des places disponibles.

Art. 04 - En cas d'annulation du fait du participant, le montant des frais retenus sera de 100 € après le 01/07/2013.

Art. 05 - En cas d'annulation du fait des organisateurs de l'atelier, le remboursement intégral de la somme versée sera effectué.

Art. 06 - Aucun remboursement de cours ou de pension ne sera effectué pendant la session. Tout stage commencé reste intégralement dû.

Art. 07 - Les organisateurs et la direction déclinent toute responsabilité pour les vols ou détériorations d'instruments ou d'objets personnels. Chaque participant prévoit donc son assurance.

Art. 08 - Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne seront admis que sur présentation de l'autorisation parentale dégageant toute responsabilité des organisateurs.

Art. 09 - La responsabilité de la direction de l'Académie ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé ou subi par toute personne, y compris stagiaire ou accompagnant, tant au cours des leçons qu'au cours des déplacements occasionnés par le stage.

Art. 10 - L'inscription au stage implique l'adhésion sans réserve aux clauses des présentes conditions générales d'inscription.

Rappel - Les assurances prises pour les stages, ne prévoient pas le rapatriement. Nous vous conseillons de contacter votre assurance pour couvrir ce risque. Les stagiaires non français doivent se munir des documents fournis par leurs assurances afin qu'ils aient accès aux soins médicaux sur le territoire français et qu'ils puissent se faire rembourser facilement. Les stagiaires de l'Union Européenne sont invités à se munir du formulaire E 111 fourni par leur mutuelle.

Renseignements concernant

l'Atelier de peinture

Georges SPRUNGLI

+ 33 (0)4 50 60 03 03 ou + 33 (0)6 74 54 05 65 ou écrire à :
colette.sprungli@free.fr

Contact / Programme complet de l'Académie

Patrick FROESCH, directeur administratif

froespat@club-internet.fr / +33 (0)6.15.35.06.70

Fiche d'inscription & programme complet téléchargeables :

www.operastudiogeneve.ch

Inscription à envoyer avant le 1er juin 2013 à

Opéra-Studio Genève

Chez Mireille BAILLIF

Chemin de Saule, 91 / CH-1233 BERNEX

europamusa@operastudiogeneve.ch

Atelier organisé par

l'Opéra-Studio de Genève.

Direction artistique de l'Académie

Jean-Marie CURTI

jm.curti@perso.ch / +41 786.462.356



Les Ateliers



ATELIER DE PEINTURE

Georges SPRUNGLI

SAMOËNS
du 14 au 21 juillet 2013

L'Académie d'été Europa Musa

Pour la quatrième année consécutive, l'**Opéra-Studio de Genève** se met au vert pendant 15 jours et invite des artistes de toute l'Europe à une rencontre pluridisciplinaire autour des métiers de l'opéra. La Renaissance et l'oeuvre de Mozart nourriront la vingtaine de concerts, spectacles et représentations chorégraphiques ou théâtrales avec pour point d'orgue **Così van tutte** de W.-A. Mozart. L'académie a pour résidence le Centre culturel et sportif le *Bois aux Dames* de Samoëns et rayonne dans tout la haute vallée du Giffre. *Voir dossier de présentation générale.*



Conduits par des professionnels reconnus, les **Ateliers** proposent à ceux qui le souhaitent un travail complémentaire, transversal et formateur dans un cadre artistique, culturel et environnemental vivifiant. *Voir formulaire d'inscription joint.*

Hébergement à la charge des participants, selon formule au choix à préciser sur le formulaire d'inscription :

- camping municipal ou gratuit chez l'habitant
- logement chez l'habitant / 15€ par nuit
- locations communautaires à divers tarifs / hôtels de montagne à prix échelonnés
- logement gratuit à 2 par chambre en colonie de vacances *La Marmotte*

Restauration :

La cuisine de l'Académie est assurée par un cuisinier professionnel avec une équipe de bénévoles. Les repas sont servis à l'académie (Gymnase du *Bois aux Dames*) : petit déjeuner offert, repas de 13h à 10€ et repas de 19h à 6€. Les repas de midi sont payés par forfait, ajoutés aux frais pédagogiques et administratifs. Les repas du soir sont sur inscription facultative, par forfait ou par jour.

Les déplacements sont à la charge des participants. Gare SNCF la plus proche : Cluses. La compagnie d'autocars SAT assure une liaison régulière entre Samoëns et Cluses.



Accueil des participants : lundi 15 juillet à 17h, au Centre culturel et sportif du Bois aux Dames. **Concert d'ouverture à 20h30.**

Tarif des ateliers : ils comprennent les frais pédagogiques, administratifs et les repas de midi.

Samoëns

Situé au seuil d'une large vallée glaciaire où coule le Giffre, **Samoëns** s'étale sur le fond plat tandis que la plupart de ses neuf hameaux satellites occupent les versants boisés. D'origine ancienne et malgré une importante croissance, le village a gardé son aspect de vieux bourg aux solides demeures, œuvres de ses célèbres tailleurs de pierre. Protégé par la montagne du Criou et à deux pas du cirque du Fer à cheval, dernier bastion des Alpes calcaires, le village haut-savoyard se situe à trois quarts d'heure de voiture de Genève. Village de la région Rhône-Alpes, **Samoëns** (2400 habitants) s'étend sur 9729 hectares distribués entre 710 m. et 2500 m. d'altitude. Il propose quelques 450 km de sentiers balisés, 200 km de sentiers VTT en été et 270 km de pistes pour le ski alpin, 90 km de ski de fond en hiver.

Classé grand site national, le **cirque du Fer-à-Cheval** fait partie de la réserve naturelle de Sixt-Fer-à-Cheval, à 6 km de Samoëns, au fond de la vallée du Giffre. C'est un cirque naturel formant un hémicycle calcaire de 4 à 5 km de développement. Avec des parois de 500 à 700 m de hauteur, couronné par des sommets approchant 3000 mètres d'altitude, il s'agit du plus grand cirque montagneux alpin. Au mois de juin, plus d'une trentaine de cascades assez impressionnantes jaillissent de ses falaises abruptes et de ses glaciers.

Atelier de peinture

Georges SPRUNGLI

Du dimanche 14 au dimanche 21 juillet inclus.

Structure journalière du stage :

9h30 -12h30 et 14h30 - 17h30

Nombre minimum de stagiaires : 5.

Exposition finale des oeuvres créées.

Les cours sont ouverts au public.

Tarif de l'atelier : 230 €, repas de midi inclus.



Présentation :

Les ateliers de peinture consisteront en des cours en extérieur sur le motif en cas de beau temps (paysage), ou en salle (nature morte, application décorative, affiche, portrait...). Toutes techniques confondues : huile, aquarelle, gouache, dessin.

Les chevalets et matériel de peinture (carton à dessin, papier, etc...) sont apportés par les participants.



Georges Sprungli

Né en 1937 en Haute-Savoie, il se dirige dès 16 ans vers la carrière artistique, tout d'abord à l'école des Beaux-Arts de Genève, puis à Lyon et Paris.

Sa carrière le mène à exposer en France, en Suisse, en Allemagne, en Italie et au Japon.

Il peint sur le motif les paysages du lac d'Annecy et des montagnes environnantes, et est reconnu comme un éminent portraitiste... « La maîtrise de son dessin qui en fait un virtuose dans la technique difficile du portrait, l'équilibre et le raffinement d'une palette, dont il joue avec une volupté désarmante, le placent parmi les « bons »... » (Le Dauphiné libéré).

